

Bilan 2020
de la mise en œuvre
des engagements
pris en 2018
dans **act4nature**

*act*4nature
international

s o m m a i r e

Introduction	4
Note méthodologique	5
Les 65 entreprises engagées en 2018	7
Analyse des résultats	8
1/ Nombre d'engagements individuels	9
2/ Temporalité des engagements	9
3/ Atteinte des engagements	10
4/ Thèmes des engagements	12
5/ Communication des engagements	14
6/ Modes de vérification	16
Conclusion	18
Annexe 1 : les dix engagements communs act4nature	19
Annexe 2 : les critères SMART	20
Bibliographie sélective	21

Introduction

Le 10 juillet 2018, **65 entreprises** françaises et **20 partenaires** issus des réseaux d'entreprises, du monde scientifique, des associations environnementales et des pouvoirs publics lançaient l'initiative **act4nature** pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Cette démarche d'engagements volontaires a été l'occasion pour les Présidents ou Directeurs généraux de ces entreprises de signer des **engagements communs**⁽¹⁾ et de présenter des **engagements individuels** afin d'intégrer la protection de la biodiversité au cœur de leurs activités⁽²⁾.

Ces **engagements volontaires** d'entreprises suscitent de fortes attentes de la part des parties prenantes concernant la démonstration de leur mise en œuvre. Rendre compte publiquement de celle-ci s'avère par conséquent une étape clé pour confirmer la crédibilité de ces engagements et faciliter la communication entre les entreprises et leurs parties prenantes sur le sujet.

Trois ans après la publication de ces engagements, **act4nature international** réalise donc le **bilan 2018-2020** de l'exécution des engagements pris en 2018. Une attention particulière a été portée non seulement sur le niveau de mise en œuvre des engagements mais aussi sur les pratiques de vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), également favorables à la crédibilité du reporting.

La participation à ce bilan de 88 % des entreprises engagées en 2018 est un résultat encourageant qui confirme la mobilisation des entreprises.

Nous souhaitons que la publication de ce bilan de mise en œuvre des engagements des entreprises pris en 2018 facilite le dialogue avec leurs parties prenantes et conduise à accroître l'ambition de leurs actions en faveur d'une économie plus favorable à la biodiversité ainsi que le nombre d'entreprises engagées.

François Soulmagnon, Directeur général de l'Afep

Claire Tutenuit, Déléguée générale d'EpE

Christophe Beaux, Directeur général du Mouvement des Entreprises de France

.....
1 Voir l'annexe 1

2 http://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2018/07/BROCHURE_act4nature.pdf

Note méthodologique

Pour réaliser ce bilan, les **65 entreprises** engagées en 2018 ont reçu une grille construite et validée par le Comité de pilotage de l'initiative **act4nature international** et ont été invitées à renseigner l'état d'avancement à fin 2020 de chacun de leurs engagements individuels pris en 2018 pour cette échéance.

Cette grille contient les trois catégories d'informations suivantes :

- 1 Les engagements individuels pris en 2018** (titre, périmètre, indicateur ou objectif associé, échéance ou période de mise en œuvre) enrichis des liens entre ces engagements individuels et les dix engagements communs ;
- 2 Le bilan des actions** réalisées au 31 décembre 2020 (état des actions, résultats partiels ou définitifs obtenus et commentaires associés) ;
- 3 La communication** faite et le cas échéant le mode de vérification des données rendant compte de cette mise en œuvre.

Les **57 grilles reçues** ont été compilées et analysées par l'équipe **act4nature international** afin de produire la synthèse ci-dessous.

La compilation des grilles peut être obtenue sur simple demande à : engagement@act4nature.com.

Les engagements individuels et les grilles renseignées par les entreprises sont consultables sur le site d'act4nature international :

<http://www.act4nature.com/entreprises-engagees-2018/>

Disclaimer

En 2018, les partenaires de **act4nature**, réseaux d'entreprises, ONG environnementales, partenaires scientifiques et Office français de la biodiversité, ont participé à la construction de l'initiative et à la rédaction des engagements communs. Ils ne se sont pas alors prononcés sur les engagements individuels des 65 entreprises signataires. Une tolérance sur la présence d'engagements SMART⁽³⁾ et non-SMART a été accordée pour mobiliser le plus grand nombre d'entreprises. La démarche a évolué depuis 2020 puisque ne sont désormais publiés que les engagements dont les critères SMART ont été validés par le COPIL⁽⁴⁾.

L'Afep, EpE et le Mouvement des Entreprises de France ont interagi avec les entreprises concernant les informations qu'elles ont fournies pour renseigner les grilles d'évaluation, et ce bilan qui en fait la synthèse.

Chaque grille d'évaluation engage uniquement la responsabilité de l'entreprise qui l'a renseignée.

.....
3 SMART : Spécifique, Mesurable, Additionnel, Réaliste et Temporellement encadré – voir annexe 2

4 www.act4nature.com

Les 65 entreprises engagées en 2018

ADP

AMUNDI

ANTALIS Bilan en attente

AXA

BASF FRANCE

BAYER FRANCE

BL EVOLUTION

BNP PARIBAS

BOLLORÉ LOGISTICS

BOUYGUES CONSTRUCTION

BOUYGUES IMMOBILIER

BUREAU VERITAS

CARREFOUR

CEMEX

CÉRÉLIA

CIMENTS CALCIA

CLUB MED

DANONE

DS AVOCATS Bilan en attente

EDF

EIFPAGE

ENEDIS

ENGIE

ERM FRANCE

FRANCE TV Bilan en attente

GROUPE ROCHER

GROUPE SEGEX (devenu TERIDEAL)

GRT GAZ Bilan en attente

HERMÈS INTERNATIONAL

HUMANIS Bilan en attente

ICADE

IMERYS

INVIVO

KERING

LAFARGEHOLCIM FRANCE

LÉA NATURE Bilan en attente

L'ORÉAL

LVMH

MARSH

MICHELIN

NATIXIS

NESPRESSO Bilan en attente

NESTLÉ

NEXITY

PAPREC

PLASTIC OMNIUM

PRIMAGAZ

RABOT DUTILLEUL

RÉMY COINTREAU

RENAULT GROUP

RTE

SAINT-GOBAIN

SANOFI

SCHNEIDER ELECTRIC

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

SIACI SAINT HONORÉ

SNCF

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

STORENGY

SUEZ

TOTALÉNERGIES

UNILEVER

UPM Bilan en attente

VEOLIA

VINCI

Retrouvez leurs engagements et bilans sur www.act4nature.com

Analyse des résultats

La diversité des engagements pris en 2018 est avant tout le reflet de la variété des secteurs économiques représentés et des nombreux leviers d'actions favorables à la biodiversité. Les 65 entreprises signataires, issues de tous les secteurs, réalisaient en consolidé 1850 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employaient 3,5 millions de personnes en 2018.

Pour certaines entreprises, les engagements dans **act4nature** étaient les premiers qu'elles prenaient en faveur de la biodiversité. Dix-sept entreprises avaient quant à elles déjà pris des engagements volontaires pour la biodiversité dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

Parmi les entreprises engagées en juillet 2018, **57 d'entre elles, soit 88 %, ont réalisé le suivi de la mise en œuvre de leurs engagements**, confirmant ainsi que leurs actions en faveur de la biodiversité sont pilotées et suivies et que leur démarche s'inscrit dans la durée.



Fresque de la biodiversité réalisée auprès des collaborateurs
© Deloitte

1/ Nombre d'engagements individuels

Ces 57 entreprises ont pris entre 2 et 19 engagements chacune, avec une moyenne de 9 engagements, portant ainsi à **486 le nombre total d'engagements pris et analysés dans ce bilan**. Les thèmes et le niveau d'ambition de ces engagements ne sont pas forcément comparables et soulignent la diversité des façons pour une entreprise de s'engager en faveur de la biodiversité.

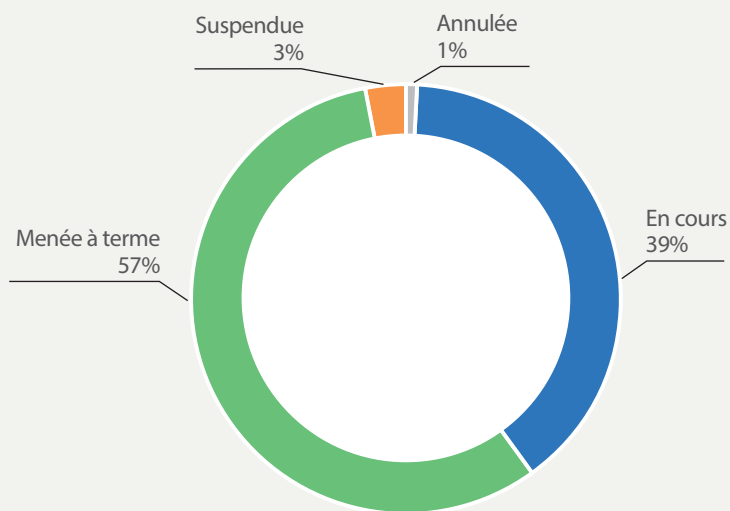
2/ Temporalité des engagements

Parmi les 486 engagements dont l'exécution a pu être analysée par **act4nature international**, 70 % sont dotés d'une échéance datée, 16 % sont des engagements en continu, sans restriction de durée, et 14 % ne sont pas accompagnés d'une échéance datée. En 2018, certains engagements non datés avaient en effet été acceptés en complément d'engagements SMART.

Il est important de souligner que dès 2018 **la durée des engagements n'était pas homogène** : 48 entreprises signataires avaient pris en 2018 des engagements jusqu'en 2020 et 26 entreprises s'étaient engagées avec des échéances allant au-delà de 2020 (jusqu'à 2030). **20 entreprises ont mentionné des engagements en continu, sans limitation de durée.**

L'année 2020 s'avère de ce fait une échéance pertinente pour ce premier bilan, après deux ans de déploiement et d'exécution. Le prochain bilan aura lieu en 2023 sur les réalisations à fin 2022.

3/ Atteinte des engagements



Etat des actions au 31 décembre 2020

Au sein des entreprises, les engagements individuels ont été déclinés en actions concrètes en faveur de la biodiversité. Parmi les actions dont l'échéance était fixée au plus tard le 31 décembre 2020 et celles dont la mise en œuvre est continue, **plus de la moitié a été menée à terme (57 %)**. 39 % de ces actions sont quant à elles encore en cours de mise en œuvre, soit parce qu'elles ont été retardées, soit parce qu'elles ont été prorogées. La crise sanitaire a été, à de nombreuses reprises, mentionnée par les entreprises pour expliquer le report dans le temps de l'atteinte des engagements. Seulement 4 % des actions prévues ont été suspendues ou annulées.

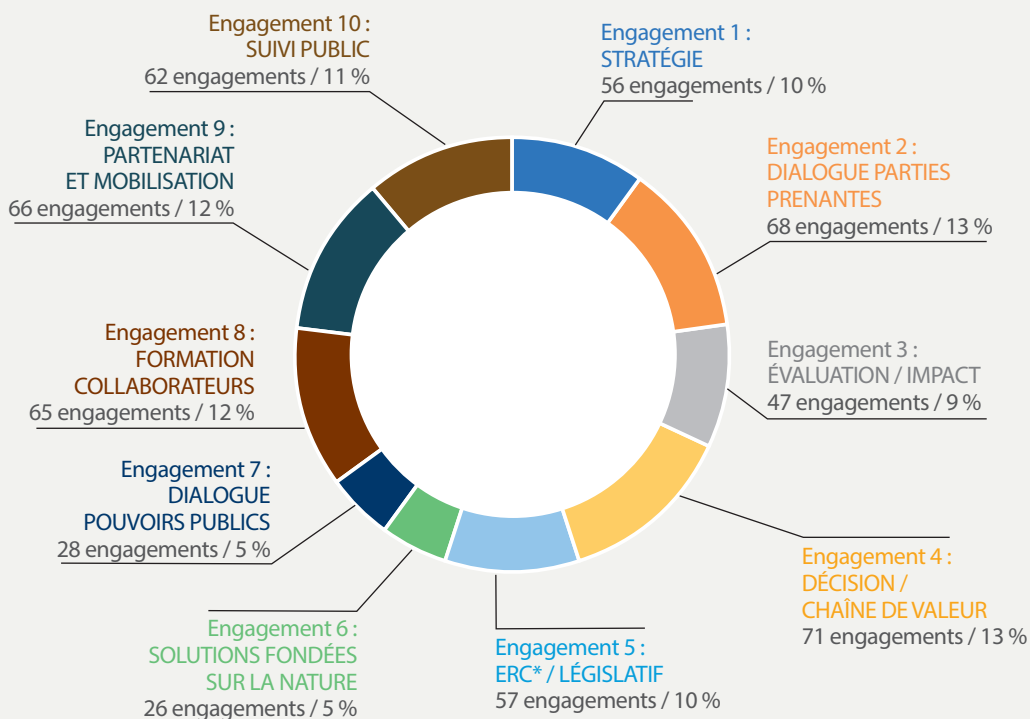


Toit potager expérimental à AgroParisTech utilisant des résidus urbains comme composants de technosols
© Baptiste Grard / Vinci



Filtres végétaux - Jardins de Saint-Louis
© Hermès

4/ Thèmes des engagements individuels menés à terme



* ERC : éviter-réduire-compenser les atteintes à la biodiversité
Chaque engagement individuel peut concerner plusieurs thèmes.

L'ensemble des thématiques des 10 engagements communs définis en 2018 avec les parties prenantes⁽⁵⁾ sont présentes dans les 233 engagements individuels menés à terme, de façon relativement équilibrée. Avec respectivement **71 et 68 actions concernées, la promotion de l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long des chaînes de valeur (Engagement 4) et le dialogue avec les parties prenantes (Engagement 2)** sont les thématiques **les plus observées** dans les engagements individuels.

L'engagement 6 : **Les solutions fondées sur la nature** (définies par l'UICN comme « les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire »⁽⁶⁾) et **le dialogue sur la biodiversité avec les pouvoirs publics (Engagement 7)** sont les thématiques **les moins présentes** avec respectivement 26 et 28 des actions menées à terme en 2020 qui traitent de ces sujets.



Potager collaboratif sur la terrasse du siège à La Défense
© Deborah Lesage / RTE

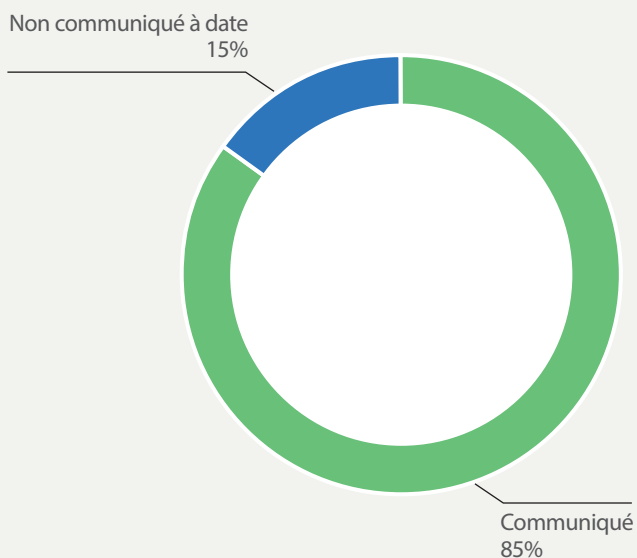


Jardin de Noé
© Veolia

5 http://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2020/11/act4nature-international_indications-fr.pdf

6 <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-020-Fr.pdf>

5/ Communication interne et/ou externe sur les engagements



Le 10^e engagement commun d'**act4nature** est de « Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et des plans d'actions individuels volontaires ». Cet engagement a été respecté.

La mise en œuvre de 85 % des engagements individuels a fait l'objet d'une communication par les entreprises. Cette communication a été réalisée en interne auprès des salariés et/ou en externe sur différents supports tels que site internet, document d'enregistrement universel ou autres rapports.

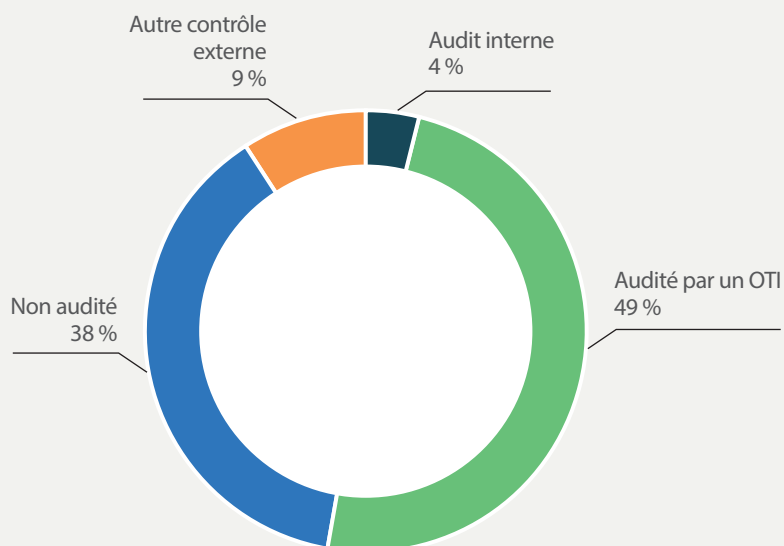


© SNCF



© PAPREC

6/ Modes de vérification des engagements



Enfin, le bilan de la vérification des informations communiquées par les entreprises engagées a été dressé.

Les informations relatives à l'exécution de près de la moitié des engagements (49 %) ont été auditées par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Ces audits, dans le cadre du contrôle des données extra-financières, peuvent prendre différentes formes : revue de sincérité, relecture de la politique biodiversité, vérification d'un ou plusieurs indicateurs ou vérification à plusieurs niveaux. C'est un chiffre stable par rapport à 2019, puisque **34 DPEF et Document de référence 2018** mentionnaient les engagements **act4nature**, selon une analyse de rapports extra-financiers⁽⁷⁾.

D'autre part, **les informations relatives à l'exécution de 9 % des engagements ont été soumises à d'autres modes de contrôle externe** comme des labels (« Refuge LPO », « BiodiverCity »...), des certifications (certification « Engagement Biodiversité » d'Ecocert, certification RSPO) ou d'autres modalités de vérification telles que le contrôle de l'exécution des plans d'action biodiversité dans le programme Entreprises engagées pour la nature-act4nature France de l'Office Français de la Biodiversité. Un audit interne, par une équipe dédiée au sein des entreprises, a été réalisé pour 4 % des engagements.

Enfin, **les informations relatives à l'exécution de 38 % des engagements n'ont quant à elles pas été auditées** bien qu'ils aient été pilotés et suivis au sein des entreprises.



© EDF

.....
7 Analyse réalisée par l'outil RSEDataNews en septembre 2019 (n = 135 DPEF, 99 Doc de Réf, 14 RADD, 29 Rapports RSE, 28 Rapports annuels).

Conclusion

Ce bilan confirme la diversité des approches adoptées par les entreprises pour mesurer et piloter la biodiversité : la variété des thèmes traités, leur temporalité et leurs modes de vérification en témoignent. Cette diversité résulte d'une part de la complexité de la notion de biodiversité et d'autre part de la variété des modèles d'affaires des entreprises, des chaînes d'approvisionnement et des actions mises en œuvre en faveur de la biodiversité. Cela conforte la pertinence de l'approche d'**act4nature** qui, sans empêcher des approches sectorielles, permet aux entreprises de prendre des engagements selon des modalités propres à leurs impacts et dépendances.

La réalisation entre 2018 et 2020 de 57 % des actions prévues pour concrétiser les engagements pris en 2018 est un résultat encourageant (sans compter les actions qui ont été prorogées). Cela démontre la capacité des engagements volontaires à se traduire en actions concrètes.

Ce bilan a aussi pour objectif d'encourager les entreprises à poursuivre l'exécution de leurs engagements, ainsi qu'à généraliser encore davantage leur communication sincère et vérifiable autour de ces sujets, en l'accompagnant, si possible, d'un audit des données.

La dynamique **act4nature** de 2018 se poursuit au travers d'**act4nature** international (pour les groupes français ayant des activités à l'international), d'Entreprises engagées pour la nature (pour les entreprises françaises) et d'**act4nature** Portugal. D'autres dispositifs appliquant la même méthode sont également en construction. Au total, près de 250 entreprises sont engagées dans le cadre de **act4nature**.

Cette note dresse le bilan de la première phase d'engagements démarrée en 2018. La mobilisation s'est poursuivie : entre 2020 et mai 2021, 44 entreprises ont rejoint **act4nature** international dont 34 sont des entreprises engagées en 2018 qui ont actualisé leurs engagements et 10 (soit plus de 20 %) qui se sont engagées pour la première fois dans l'initiative. Une nouvelle phase de dépôt d'engagements prévue au second semestre 2021 sera également l'occasion pour les entreprises de rejoindre l'initiative.

Le travail de bilan sera donc poursuivi tous les deux ans et perfectionné sur la base des résultats de ce premier bilan. Le suivi sera facilité car le caractère SMART de tous les engagements est validé depuis 2020 par le Comité de pilotage de **act4nature** international.

Le reporting est en effet d'autant plus efficace si l'entreprise a pris dès le départ des engagements chiffrés et datés.

L'analyse des résultats du bilan est consultable sur le site d'**act4nature** international ainsi que chacune des grilles renseignées par les entreprises.

<http://www.act4nature.com/entreprises-engagees-2018/>

Annexe 1 :

les dix engagements communs act4nature

- 1 Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.
- 2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.
- 3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès, et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes.
- 4 Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs.
- 5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité, dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.
- 6 Développer en priorité des Solutions Fondées sur la Nature, en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions.
- 7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques ; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons.
- 8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques.
- 9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.
- 10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos plans d'actions individuels volontaires.

Annexe 2 : les critères SMART

- **Spécifique** : ensemble d'actions pouvant être de natures diverses et avoir des liens directs et indirects avec la biodiversité, spécifique à l'entreprise.
- **Mesurable** : il est possible d'en suivre la mise en œuvre effective par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès ; il est également possible d'en identifier, suivre et évaluer les effets sur l'état de la biodiversité et sur l'évolution des comportements d'acteurs.
- **Additionnel** : qui va au-delà du simple respect de la législation et de la réglementation, mais aussi peut être additionnel par rapport à la politique passée et actuelle de l'entreprise. Qui conduit à des effets positifs, significatifs, matériels, directs ou indirects, sur la biodiversité, sans effets négatifs.
- **Réaliste** : en cohérence avec l'ensemble des activités de l'entreprise signataire, que ce soit en termes d'évitement, réduction des impacts négatifs ou de mesures favorables à la biodiversité. Les objectifs des actions sont définis de façon proportionnée à la taille, aux moyens et aux activités de l'entreprise.
- **Temporellement encadré** : les objectifs et les actions prévues évoluent et s'intègrent dans une ambition progressive, afin d'améliorer la performance écologique de l'entreprise. C'est un véritable programme, ayant une durée explicite et des dates de mise en œuvre.

Bibliographie sélective

Act4nature, 2018. Les entreprises pour la biodiversité, 10 juillet 2018
http://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2018/07/BROCHURE_act4nature.pdf

EpE, 2013. Mesurer et piloter la biodiversité.
<http://www.epe-asso.org/mesurer-et-piloter-la-biodiversite-2013/>

EpE, 2016. Entreprises et biodiversité : gérer les impacts sur la chaîne de valeur.
<http://www.epe-asso.org/entreprises-et-biodiversite-gerer-les-impacts-sur-la-chaîne-de-valeur-novembre-2016>

EpE, 2020, Solutions des entreprises pour la biodiversité : changer d'échelle
<http://www.epe-asso.org/solutions-des-entreprises-pour-la-biodiversite-changer-dechelle-octobre-2020/>

EU Business @ Biodiversity Platform, 2021, Assessment of biodiversity measurement approaches for businesses and financial institutions
https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/news/news-277_en.htm

ORÉE, 2018, Transposition de la directive européenne : une opportunité de repenser votre reporting RSE
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/OREE_Guide_RSE.pdf

Plateforme RSE, 2020, Empreinte biodiversité des entreprises
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rse-avis-empreinte-biodiversite-entreprises-mars-2020_0.pdf

UICN France, 2014, Le reporting biodiversité des entreprises et ses indicateurs. Etat des lieux et recommandations
https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/09/UICN-Etude_Reporting_Biodiversite_.pdf

Remerciements

Ce bilan a été réalisé par l'équipe de act4nature international sous la responsabilité de l'Afep, EpE et le Mouvement des Entreprises de France. Ceux-ci remercient Sylvie Gillet, Directrice de la communication et des partenariats d'EpE, Nicolas Boquet, Directeur Environnement de l'Afep, Laurence Rouger de Grivel, Directrice Développement durable du Mouvement des Entreprises de France, Matthieu Thune, manager act4nature international et Jade Becret, chargée de mission d'EpE, qui ont organisé la collecte des données fournies par les entreprises et rédigé ce bilan.

L'Afep, EpE et le Mouvement des Entreprises de France remercient également les partenaires d'act4nature international et les entreprises engagées pour leurs contributions à la dynamique de ce dispositif.

François Soulmagnon, Directeur général de l'Afep

Claire Tutenuit, Déléguée générale d'EpE

Christophe Beaux, Directeur général du Mouvement des Entreprises de France

Partenaires

● Réseaux d'entreprises



Network France



● Organisme public



● ONG environnementales



● Partenaires scientifiques





Bilan 2020 de la mise en œuvre des engagements pris en 2018 dans [act4nature](#)

ADP • AMUNDI • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE •
BL EVOLUTION • BNP PARIBAS • BOLLORE LOGISTICS •
BOUYGUES CONSTRUCTION • BOUYGUES IMMOBILIER •
BUREAU VERITAS • CARREFOUR • CEMEX • CERELIA •
CIMENTIS CALCIA • CLUB MED • DANONE • EDF • EIFFAGE •
ENEDIS • ENGIE • ERM FRANCE • GROUPE ROCHER •
HERMÈS INTERNATIONAL • ICADE • IMERYS • INVIVO •
KERING • LAFARGEHOLCIM FRANCE • L'OREAL • LVMH
• MARSH • MICHELIN • NATIXIS • NESTLÉ • NEXITY •
PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • RABOT
DUTILLEUL • REMY COINTREAU • RENAULT GROUP •
RTE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC •
SECHE ENVIRONNEMENT • SIACI SAINT HONORE •
SNCF • SOCIETE GENERALE • STORENGY • SUEZ •
TERIDEAL • TOTALENERGIES • UNILEVER • VEOLIA •
VINCI

*act*4nature
international